

Pour diffusion immédiate

COVID-19

La mairesse applique de nouvelles mesures pour assurer les services essentiels

SAGUENAY – 24 mars 2020 – Devant l’ampleur de la situation reliée à la pandémie du Coronavirus et de la COVID-19, la mairesse de la Ville de Saguenay, Josée Néron, prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des employés et les services essentiels afin de poursuivre les opérations de la ville. Cette mesure nous permet de respecter les directives du gouvernement du Québec.

Au cours d’une réunion, tenue mardi matin, Mme Néron, le coordonnateur au Centre des mesures d’urgence, M. Carol Girard et le directeur général de la ville, M. Jean-François Boivin, en sont venus à cette conclusion.

Il faut se souvenir que le premier ministre du Québec, M. François Legault, a ordonné, lundi, la fermeture de toutes les entreprises et tous les commerces jugés non essentiels au Québec jusqu’au 13 avril 2020.

« J’ai décidé de modifier les horaires des employés de la Ville de Saguenay afin de dispenser les services essentiels et assurer la santé et la sécurité de nos citoyens et de nos employés. Je le fais pour suivre les directives du premier ministre François Legault, qui demande de mettre le Québec sur pause », a déclaré Mme Néron, lors d’une conférence de presse.

Services essentiels

Cette décision permet d’assurer la présence d’un nombre minimal et suffisant d’employés afin d’assurer les services essentiels de la ville.

M. Carol Girard a précisé que les services essentiels seront assurés tant pour les services de la police, que des incendies, mais aussi pour les services d’aqueduc (eau potable) et des égouts, du déneigement et de la collecte des ordures.

« Nous compterons sur tous nos employés réguliers afin d'assurer les services essentiels de la ville. Des équipes seront en place et d'autres effectueront du télétravail », précise M. Girard.

Malheureusement, Saguenay a dû prendre la décision de licencier, jusqu'au 13 avril 2020, tous les employés temporaires qui n'ont pas été identifiés parmi les services essentiels.

De plus, tous les employés permanents de Saguenay continueront d'être payés jusqu'au 13 avril. Ils demeureront au service de la ville et pourront être rappelés en tout temps pour combler les besoins.

« Nous allons fonctionner par petits groupes et en alternance. Tout le monde mettra l'épaule à la roue. Mais tout le monde devra rester à proximité de son téléphone et répondre aux demandes et aux besoins de la ville », a ajouté Mme Néron.

Également, la ville a décidé d'isoler les équipes de certains services afin d'assurer le bon fonctionnement de la ville. Ce sera notamment le cas pour la direction générale.

Du côté policier, le chef du Service de police de Saguenay, M. Denis Boucher, a précisé que les policiers de Saguenay pourraient intervenir afin de sensibiliser les citoyens qui ne respecteraient pas les mesures imposées par Québec.

Finalement, la mairesse de Saguenay est revenue sur l'aide à la communauté que les employés de la ville pourraient apporter.

Une trentaine d'employés se sont inscrits afin de donner un coup de main au CIUSSS en fonction des besoins de l'organisation.

Source :

Stéphane Bégin, conseiller en communication et relation avec les médias
cabinet de la mairesse de Saguenay
418-698-3000, poste 1010 ou 418-540-5868